



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 AVRIL 2025 A 19H30

Le 1^{er} avril 2025, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 11 mars 2025 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Brahim OUAREM, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Philippe DECOMBLE, Eléonore MORENO, Brigitte JAUNET, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Jérémy SIMON, Marie-France MICOUD, Quentin CHOLLET, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER, Thierry BESSE, Nancy LE FOLL

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mohammed ZAOUI (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Séverine BUSSON (pouvoir à Nadia CARCASSET), Norman PANTER (pouvoir à Marc LE MEUR), Isabelle QUESNEL (pouvoir à Franck CHAUVEAU), Franklin OBIANYOR (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS) Patricia BARTOLI (pouvoir à Karla AREL), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Michelle BOUCHON), Zagros-Hammi TUM (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir à Nancy LE FOLL).

Absents Excusés :

Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 29

représentés : 10

absents :

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur José MARTINS est élu secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025

Délibération n°25-36

DGA : Caroline CARSOULLE

Service : Pôle Événementiel et Associatif

Affaire suivie par Romain COLACICCO

**AUTORISATION DE VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET
ETABLISSEMENTS PUBLICS 2025****LE CONSEIL MUNICIPAL**

VU l'article L2311-7 le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

VU le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat

VU la délibération n°24-106 du 2 décembre 2024 relative à l'Autorisation de versement de subvention aux associations et établissements publics avant le vote du budget 2025

CONSIDERANT que certaines associations et établissements publics ne peuvent pas assurer leurs missions sans les recettes de la subvention communale,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Education, Jeunesse, Citoyenneté, Politiques sportives, Culture, Patrimoine, Histoire de la Ville du mardi 25 mars 2025.

APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE M. le Maire à mandater les subventions allouées aux associations et établissements publics selon les montants ci-dessous :

Associations et Etablissements Publics	Montant total annuel de la subvention 2025	dont acompte prévu par la délibération du 2 décembre 2024	Valorisation des mises à disposition des locaux (2024/2025)	NPPV	Vote
COS (Comité des Œuvres Sociales)	184 533	25 000		M. Petitta, M. Decomble	37
A.R.A.C.	290				39
SNEMM (Sté N ^{ale} d'Entraide de la Médaille Militaire) / Sect SGDB	300				39
Union Locale d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre	3240		8 418		39
Comité départemental du Souvenir du Gal. Charles de Gaulle	290				39

UNC – Union Nationale des Combattants	300				39
FNACA - Fédération N ^{ale} des Anciens Combattants	290				39
ECI - Einstein Commerce International	3 500				39
L'Espace Photo	205				39
Une Abeille sur le Toit	1 250		7 931		39
Alerte Nuisances Aériennes Collectif d'Associations	500				39
Val d'Orge Environnement Lormoy-Perray	200		151		39
Syndicat CGT des Communaux	690				39
U.L. C.G.T	1 500				39
U.L. C.F.D.T.	1 500				39
Amicale CNL VALORGE	100				39
AGORA	5 000			Mme De Jesus Carlos, M. Petitta	37
Amicale SGDB Service Départemental d'Incendie et de Secours	1 020				39
Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Ste Geneviève des Bois	1 051				39
DDEN	100			Mme Rolly	38
Foyer Socio-Educatif Collège Jules FERRY	1 000				39
Foyer Socio-Educatif Collège Jean MACE	1 000			M. J.e Meur	38
A.S. Lycée Albert EINSTEIN	2 500				39
A.S. Collège Jules FERRY	1 000				39
A.S. Collège Paul ELUARD	1 000				39
A.S. Jean MACE	1 000				39
Aéro-club des Cigognes	180		9 624		39
A.S. Paul Langevin	600				39
Club des Naïades	100				39
ASL - Association Sports et Loisirs	8 121		4 321		39
S.G. Football Club	52 255	49 200			39
S.G Football (contrat d'objectif)	40 800	40 800			39
Club des Randonneurs	100		427		39
Union Vélocipédique SGDB	7 000				39
Gymnastique volontaire section de Ste-Geneviève	1 316		8 147		39
Les Sakados du donjon	160				39
S.G.S (convention)	257 149	128 574,50	48 638	M. Simon	38
S.G.S Rugby (contrat d'objectif)	4 000	4 000			39
E.N.S.G. - Émulation Nautique	10 322				39
Sentiers de Traverse	100				39
Association Sainte-Geneviève Triathlon	4 776	2 388	6 408		39
Association Sainte-Geneviève Triathlon (contrat d'objectif)	15 000	15 000			39
Kraken Boxing Club - Sport Handicap	3 000	1 500		Mme Busson	38
API - Association Portugaise Intercommunale	1 036		83 317		39
Les Amis de l'histoire de Ste Geneviève des bois et ses environs	100		6 113		39
Atelier Bricolage pour Tous - ABT	500		18 018		39
Nue Comme l'Oeil	10 000	10 000			39
Traits d'union	100		11 345		39
Association Renaissance et Culture	16 000	7 750	72 356		39
Réseau d'Echange Réciproques de Savoirs	185		2 059		39

Société des Artistes du Hurepoix	3 724		12 689	Mme Bouchon Mme Molinari	37
Atelier Danse 91	553		10 497		39
ACJ - Chorale LA CAVATINE	1 951		6 275		39
ACAFI - Ass. Culturelle et Amitié Française aux immigrés	2 330		19 124	M. Zaoui	38
Les Plongeurs du Donjon	100				39
Vie Libre section de Sainte Geneviève des Bois	604		12 852		39
Secours Catholique	2 301		37 886		39
Unité Locale Val d'Orge Croix Rouge	2 000				39
Secours Populaire Français	2 301		29 593		39
CLIC ORGESSONNE (convention)	33 396				39
UNRPA - Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées	2 301		16 725		39
ACA - Association des Commerçants et Artisans de Ste Geneviève	7 444		5 912	M. Obianyor	38

DIT que ces sommes seront inscrites dans le budget primitif 2025

DIT que le versement des subventions est soumis aux conditions prévues par l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 au regard des seuils fixé par le décret n°2001-495 du 6 juin 2001

AUTORISE M. le Maire à signer les conventions ou avenants nécessaires à l'application de la présente délibération.

AUTORISE le versement de la subvention aux associations qui ont établi une demande de subvention dûment remplie comprenant le récépissé de déclaration à la Préfecture, la copie de l'extrait de publication au Journal Officiel, les statuts de l'association, le Contrat d'Engagement Républicain, le Relevé d'Identité Bancaire ou Postal, le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, le compte de résultat, le bilan financier et le budget prévisionnel.

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-Des-Bois
Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

